

L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2016

Genève: L'éternelle lanterne rouge

Place: 26 / Valeurs d'indice: 25

En 2014 encore, le canton de Genève se voit remettre le titre de « canton le moins libre de Suisse ». Et ce de façon claire et nette, puisque l'écart qui le sépare de l'avant-dernier canton (Vaud) est de 15 points. Ce mauvais score repose sur des résultats variables d'un domaine à l'autre. En effet, tout ne va pas mal dans le canton de Genève, loin de là. Ainsi, celui-ci occupe la 2e place en matière de charge fiscale pour une famille moyenne, derrière Zoug, et surpasse même ce dernier en ce qui concerne l'imposition du second revenu d'un ménage, devenant ainsi le champion de ce nouvel indicateur. De plus, dans le domaine de l'enseignement à domicile, de la vidéosurveillance, de la durée de résidence pour la naturalisation (un nouvel indicateur) et des droits politiques accordés aux étrangers, le canton s'en tire là aussi mieux que la moyenne suisse.

Cependant, ces bons points sont totalement balayés par un plus grand nombre d'indicateurs économiques pour lesquels le canton est à la traîne. Une quote-part de l'Etat et un taux d'exploitation du potentiel fiscal élevés, une solvabilité relativement mauvaise, des législations restrictives en matière d'ouverture des magasins et de vente d'alcool, des investissements publics massifs dans le logement, une multitude de radars fixes et un long délai pour l'obtention d'un permis de construire relèguent le canton de Genève à la dernière place. De plus, sa situation est aggravée en 2014 par une faible déductibilité des frais de garde externe, par un nombre d'emplois publics supérieur à la moyenne, par une structure plutôt centralisée et par une réglementation régionale du marché du travail.

Informations supplémentaires :

Samuel Rutz, Senior Fellow, samuel.rutz@avenir-suisse.ch, Tel. 044 445 90 62 / 079 204 78 83

Tobias Schlegel, Researcher, tobias.schlegel@avenir-suisse.ch, Tel. 044 445 90 05 / 077 443 59 13

Pour interpréter les graphiques, il faut prendre en compte les éléments suivants : 50 est la mesure de la moyenne, 0 le minimum et 100 le maximum. Des valeurs au-dessus ou au-dessous du cercle de 50 points indiquent qu'un canton se classe respectivement au-dessus ou au-dessous de la moyenne pour l'indicateur correspondant et par comparaison avec les autres cantons. Les rayons rouges et les valeurs d'indice indiquent les résultats du canton au niveau des indicateurs économiques. Les valeurs pour les indicateurs civils apparaissent en orange. (Graphique: Avenir Suisse)

